



## INFORMATIONS

### STATUTS

- Artisan  Commerçant  
 Auto-entrepreneur  Entreprise

N° Kbis / Siren : .....

### VOITURE (présente sur le parking)



Marque et modèle du véhicule : .....

N° d'immatriculation : .....

### COMMUNICATION



Instagram : .....



Facebook : .....



Site Internet : .....

### VOTRE STAND

Liste des produits mis en vente :

.....  
.....  
.....  
.....

### PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- > Le dossier de candidature
- > Copie recto/verso d'une pièce d'identité
- > Photos des produits vendus et de la présentation du stand
- > Un extrait d'immatriculation (SIREN, Kbis, répertoire des métiers, déclaration en tant qu'artisan...) daté de moins de 3 mois.
- > Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle en vigueur au moment de la manifestation et couvrant la responsabilité relative aux marchés, foires, expositions etc...

Le service communication/événementiel vous communiquera la décision prise par la commission le 27 mai 2024.

Les exposants s'engagent :

- > à être présents pour toute la durée de la manifestation.
- > à être équipés du matériel nécessaire pour être autonomes. (pas de prêt de matériel ni de raccordement électrique).
- > à avoir quitté la place avant 22h30.